

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 03-3113 / 100111
Coop Bâle, Région Suisse Romande Coop Broye-Fribourg-Moléson,
1700 Fribourg
Boulangerie – Pâtisserie
besoins spéciaux de consommation
15 A
01.12.2003–03.07.2004 (Modification)
- 03-3605 / 100111
Coop Bâle, Région Suisse Romande Coop Broye-Fribourg-Moléson,
1700 Fribourg
Fruits & Légumes / Produits Laitiers
besoins spéciaux de consommation
15 A
01.12.2003–30.06.2006 (Nouveau permis)

(A = adultes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 45/29 50).

22 décembre 2003

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2003
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	50
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	22.12.2003
Date	
Data	
Seite	7417-7417
Page	
Pagina	
Ref. No	10 127 944

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.